

Situation (1)

Être parent dans une situation sociale et économique vulnérable

Lucie et Pierre sont parents de deux jeunes enfants d'âge préscolaire, soit deux et quatre ans. Ils vivent dans la région de Sherbrooke.

En 2020, Lucie travaille; elle doit être disponible (sur appel) le soir et la nuit. Elle ne connaît pas à l'avance son horaire, elle travaille moins d'heures que prévu et doit se déplacer en voiture. Pierre, quant à lui, travaille au salaire minimum, entre 30 et 35 heures/semaine. Cette année-là, leur revenu familial, après impôts et déductions, a été de 48 000 \$. Pierre essaie de travailler même les jours de congé, de manière à obtenir la rémunération prévue par la Loi sur les normes du travail ces jours-là.

Leur loyer est de 900 \$ par mois. L'Internet, la télévision et le téléphone cellulaire leur coûtent environ 3 200 \$ par année.

Lucie et Pierre se préparent à faire un budget. Ils doivent penser à l'auto, au transport en commun, à l'électricité, aux vêtements, aux médicaments, sans oublier les soins dentaires et les lunettes, les assurances vie, maison et automobile. Il y a aussi la contribution au CPE des enfants, qui se chiffre à 4 290 \$.

Durant l'été, ils restent dans leur région, car Lucie ne prend pas de vacances. Pour l'année en cours, ils se demandent combien d'argent ils pourront consacrer par mois pour nourrir leur famille de manière décente. Évidemment, ils ont renoncé au restaurant et au *fast-food*. Pierre apporte son lunch tous les jours.



Puis-je nommer ce qui se passe dans la réalité de Lucie et Pierre ?